

En 1957, il y a eu 90 p. 100 d'irrégularités. En 1958, la proportion a été de 79 p. 100 et, en 1959, de 65 p. 100. S'agit-il de proportions extraordinairement élevées, par comparaison aux enquêtes que vous avez faites au pont Victoria?

M. SHEA: Oh! oui.

M. McDONALD (*Hamilton-Sud*): Elles le sont?

M. SHEA: Oui.

M. McDONALD (*Hamilton-Sud*): Peut-on dire deux ou trois fois plus élevées?

M. SHEA: Beaucoup plus que cela.

M. McDONALD (*Hamilton-Sud*): En d'autres termes, très élevées?

M. SHEA: Oui. Nous avons été stupéfiés nous-mêmes. Il a fallu faire tous ces voyages pour nous en rendre compte. Nous devons passer tous les péagers. On pouvait retourner pour constater que l'équipe était changée. Nous pouvions rater le coup et nous devons revenir encore. On ne pouvait pas poser de questions.

Mettons qu'un homme se soit dit malade, alors qu'il était censé être au travail et qu'il y avait quelqu'un à sa place. Nous ne pouvions pas savoir.

M. McDONALD (*Hamilton-Sud*): Autrement dit, à cause de vos vérifications périodiques sur votre propre pont, les péagers avaient la crainte que vous puissiez faire des enquêtes à n'importe quel moment.

M. SHEA: J'imagine.

M. McDONALD (*Hamilton-Sud*): Et, dans le cas qui nous occupe, ces gens avaient assez bien qu'ils n'étaient pas surveillés? Êtes-vous au courant?

M. SHEA: Je ne saurais dire. J'imagine que leurs propres agents de police ont fait certaines vérifications, sur le pont. Il a pu y avoir la Gendarmerie royale du Canada, peut-être. Je n'en ai jamais entendu parler.

M. McDONALD (*Hamilton-Sud*): Mais ces chiffres sont très, très élevés?

M. SHEA: Oui, mais il s'agit ici de vérifications intensifiées. Les chiffres sont élevés parce que nous avons fait plus de vérifications.

M. McDONALD (*Hamilton-Sud*): Vous auriez fait plus de vérifications sur le pont Victoria, si vous aviez constaté d'importantes irrégularités, n'est-ce pas?

M. SHEA: Nous avons fait suffisamment de vérifications pour que tous les péagers puissent y passer, afin de nous rendre compte de leur façon d'agir, et c'est moi qui devais décider d'après les résultats. Après trois, quatre ou cinq semaines pendant lesquelles nous avons fait de fréquentes vérifications, je disais que c'était suffisant et que les hommes devaient aller à Halifax, Vancouver ou ailleurs.

M. McDONALD (*Hamilton-Sud*): Je ne sais pas à qui je devrais poser la question suivante. Mais, en 1952, monsieur Shea, quand il y a eu 78 p. 100 d'irrégularités, d'après l'enquête du National-Canadien, le rapport a-t-il été soumis au directeur du port?

M. SHEA: Précisément.

M. McDONALD (*Hamilton-Sud*): Et le directeur du port usait de son autorité pour décider quelles nouvelles enquêtes devaient être faites concernant ces irrégularités. Qui devait établir que les autres enquêtes devaient avoir lieu à la suite des vérifications faites au sein du Conseil des ports nationaux?

M. SHEA: J'imagine . . .

M. McDONALD: Je poserai la question quand M. Beudet sera de retour.